

concern +
writing an
essay
say the class
the detailed
of things covered in

I feel you women ran a Super
course and it was inclusive
I want to thank you, I've come
away with a lot more knowledge
with which to be able to
stand up for my rights and
those of the other women
household here.

You women having somebody
who has done time being a
part of this experience really
helped me connect more
with the information and
more readable

Feedback

- 1) Learned a lot more than I knew
gives me confidence
- 2) Still nervous about writing
report need more experience
- 3) May be Part 2 of training
and writing more reports
with dictionary & CD, CCRA, Chan
in full
- 4) Food was excellent
but one on one for people with
training

I enjoyed the time
you spent with
us explaining the comp
process + the tea
☺

The writing supplies
help too, I thank you
for the kindness

they don't

RAPPORT ANNUEL

2024-2025



ACSEF

Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry

Table des matières

3	Mot de bienvenue
4	Qui sommes-nous?
5	Notre équipe nationale
6	Sociétés membres
7	Visites de défense des droits dans les pénitenciers dits pour femmes
8	Création d'un dossier de preuve
10	Défenseur(-euse)s des pair(e)s et formations
11	Bourse commémorative
11	La communauté en action
12	Semaine Elizabeth Fry 2024
13	Bénévoles et étudiant(e)s
14	Présentation de notre nouveau centre de recherche (CRPOI)
16	Bienvenue au Sénat!
16	Conférence de la CPLA
17	L'ACSEF témoigne en faveur du projet de loi C40
18	Projet sur les normes d'accessibilité
19	Rassemblement
19	« Transformer la justice »
19	Budget fédéral alternatif 2024
20	Mettre en lumière les voix et les visions
21	Engagement international: CEDAW
22	Engagement international: CSW 69 Beijing +30
23	Changer le discours sur la sécurité publique
24	Merci à nos bailleurs de fonds
25	Conditions de détention dans les pénitenciers dits pour femmes en 2024-2025
26	Résumé des problèmes couramment signalés

MOT DE BIENVENUE

Un message d'Émilie Coyle et Kelly Potvin

Ce rapport annuel constitue une fenêtre sur le travail effectué par l'ACSEF à l'échelle nationale au cours d'une année de bouleversements politiques et sociaux rapides, qui ont affecté la vie des personnes les plus marginalisées par les inégalités systémiques au Canada. Chaque page démontre l'engagement de l'ACSEF à accompagner les femmes et les personnes de diverses identités de genre : de la défense constante de leurs droits au sein des établissements fédéraux dits pour femmes, à la constitution d'un dossier de preuve et son partage, en passant par le renforcement des capacités et de la communauté grâce à la formation de défenseur(-seuse)s des pair(e)s et l'expansion de notre réseau dévoué de Sociétés Elizabeth Fry et de bénévoles.

Tout au long de l'année, nous avons également interagi directement avec le public, en participant à des conférences et à des événements de défense des droits et en diffusant notre message au plus grand nombre. À chaque moment, l'ACSEF s'est efforcée d'orienter les conversations publiques vers la réalité de l'incarcération, de remettre en question les idées reçues et de recentrer la réflexion collective sur le sens véritable de la justice et de la communauté.

Que ce soit en rédigeant des mémoires ou en témoignant devant des commissions parlementaires et sénatoriales, en formulant des recommandations législatives ou en travaillant au sein de coalitions à la mise au point de projets de loi, l'ACSEF a poursuivi son travail essentiel consistant à rapprocher les lois et les politiques de la réalité et des besoins des personnes les plus touchées par l'incarcération. Nous avons notamment plaidé en faveur d'amendements qui recentrent la législation sur la dignité et les droits de la personne, participé à des tables rondes et à des forums juridiques, et encouragé le leadership des personnes ayant vécu l'incarcération, afin que leurs points de vue ne servent pas seulement à guider les changements dont le Canada a besoin, mais qu'elles en soient le moteur.

Dans un climat politique souvent imprévisible, voire éprouvant, nous n'avons jamais manqué de détermination. Nous avons insisté pour que le gouvernement investisse dans des solutions à long terme, ancrées dans les communautés et visant à les soutenir, avec pour objectif l'équité et le bien-être de chaque personne : des logements abordables, des soins de santé accessibles et adaptés, et de vraies possibilités d'emploi. En 2024-2025, nous avons continué à montrer que notre force trouve sa source dans la solidarité entre les Sociétés membres et leurs régions respectives, ainsi que dans notre conviction commune que des communautés sécuritaires et dotées de ressources suffisantes sont le fondement d'une société juste – pas la punition ou l'austérité.

À toutes les personnes qui ont organisé des initiatives, qui ont travaillé, été présentes et pris la parole à nos côtés (équipe, conseil d'administration, Sociétés membres, défenseur(-seuse)s des droits, bénévoles et partenaires communautaires), nous exprimons notre profonde reconnaissance et notre fierté de participer à ce travail avec vous. Nous ne lâchons pas, parce que ce que nous faisons est important et qu'il reste encore beaucoup à faire. Tout en nous tournant vers l'avenir, nous nous inspirons des leçons et des moments de solidarité de la dernière année, qui nourrissent notre espoir. Avec humilité et amour mutuel, nous continuerons à construire l'avenir que nos communautés méritent.

EMILIE COYLE
Directrice générale



EMILIE COYLE
Directrice générale

KELLY POTVIN
Présidente du conseil
d'administration



KELLY POTVIN
Présidente du conseil
d'administration

Qui sommes-nous?

DÉCLARATION D'INTENTION

L'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) s'efforce de remédier à la déshumanisation et à l'exclusion sociale persistantes des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées.

VISION

Un monde sans prisons, avec des communautés solides disposant de ressources suffisantes.



Notre équipe nationale

Par ordre alphabétique de prénom. Exercice financier 2023-2024

ÉQUIPE

Brianna Bourassa, coordinatrice régionale, défenseuse principale des droits, équipe régionale du Pacifique et du Nord

Courtney Gouthro, défenseuse principale des droits, équipe régionale des Prairies

Emilie Coyle, directrice générale

Fiona Traynor, défenseuse principale des droits, équipe régionale de l'Atlantique

Jackie Omstead, défenseuse principale des droits, équipe régionale de l'Ontario

Jenn Martens, adjointe à la direction

Kelsey Timler, boursière postdoctorale, responsable du développement du CRPOI

Kris Macmillan, soutien à l'équipe régionale des Prairies

Loretta Baidoo, assistante de recherche communautaire

Nyki Kish, directrice générale adjointe

Yvonne Johnson, consultante

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aleksandra Zajko
Alison Aho
Chantal Banman
Cory Roslyn
Debbie Carriere
Diane Bergeron
Jennifer Murphy
Kassandra Churcher
Kelly Potvin
Kelly Redmond
Meghan Rutherford
Micki Materi
Nancy Martel
Nicole Obrigavitch
Ruth Gagnon



Sociétés membres

ATLANTIQUE

- Elizabeth Fry Nouveau-Brunswick
- Société Elizabeth Fry du Cap-Breton
- Société Elizabeth Fry de Nouvelle-Écosse continentale

QUÉBEC

- Société Elizabeth Fry du Québec

ONTARIO

- Société Elizabeth Fry d'Ottawa
- Société Elizabeth Fry de Peterborough
- Elizabeth Fry Toronto
- Elizabeth Fry Simcoe Muskoka
- Elizabeth Fry Hope and Help
- Société Elizabeth Fry du nord-est de l'Ontario
- Société Elizabeth Fry du nord-ouest de l'Ontario
- Elizabeth Fry Kingston

PRAIRIES

- Elizabeth Fry Manitoba
- Société Elizabeth Fry de la Saskatchewan
- Société Elizabeth Fry de Calgary
- Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta

PACIFIQUE

- Société Elizabeth Fry Kamloops et District
- Société Elizabeth Fry Prince George et District
- Société Elizabeth Fry Central Okanagan
- Société Elizabeth Fry du Grand Vancouver
- Société Elizabeth Fry de South Cariboo
- Société Archway

CONSEILS RÉGIONAUX

- Conseil des Sociétés Elizabeth Fry de l'Ontario (CEFSO)
- Sociétés Elizabeth Fry de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba (ASMEFS)
- Sociétés Elizabeth Fry du Pacifique (PREFS)

« Le système a donné à beaucoup d'entre nous l'impression d'être moins que des êtres humains, d'être des rebuts de la société. Les questions relatives à la sécurité, à l'hygiène, à la santé mentale et même aux droits de la personne les plus fondamentaux ont souvent été négligées ou ignorées. Au sein de cet environnement, l'ACSEF s'est imposée comme une source de soutien aussi rare que constante. Son équipe a été là pour nous quand personne d'autre ne nous répondait. »

– ANCIENNE DÉFENSEUSE DES PAIR(E)S ET ACTUELLE DÉFENSEUSE RÉGIONALE DES DROITS BÉNÉVOLE

AU COURS DE L'ANNÉE
2024-2025, L'ACSEF A
EFFECTUÉ PRÈS DE

50

VISITES DE DÉFENSE
DES DROITS DANS LES
PÉNITENCIERS POUR
FEMMES

Visites de défense des droits dans les pénitenciers dits pour femmes

« Le travail de l'ACSEF suit un modèle d'autonomisation fondé sur le développement des connaissances juridiques, l'éducation aux droits et la responsabilisation. L'équipe de l'Ontario aide les personnes détenues à comprendre les politiques, à faire valoir leurs droits et à contester l'injustice institutionnelle. Grâce aux conseils de l'équipe, mon partenaire a pu rédiger des griefs qui ont porté leurs fruits et a réussi à s'orienter dans les politiques correctionnelles fédérales afin de défendre ses droits de la personne et d'exiger du système une reddition de comptes [...]. Il a été outillé de manière à pouvoir défendre ses propres droits; sans ce soutien, cela n'aurait pas été possible. Le travail de l'ACSEF permet de redonner du pouvoir aux personnes directement touchées par l'incarcération. »

– CONJOINTE D'UNE PERSONNE INCARCÉRÉE À L'ÉTABLISSEMENT GRAND VALLEY

« EN MOYENNE, NOS ÉQUIPES PASSENT
MAINTENANT PLUS DE 70 HEURES PAR
MOIS DANS LES PÉNITENCIERS. »

LETTRES DE DÉFENSE SYSTÉMIQUE DES DROITS

Création d'un dossier de preuve

Après chaque visite, les équipes régionales de défense des droits rédigent une lettre de défense systémique des droits où elles consignent les problèmes signalés à l'ACSEF, les discussions avec la direction de l'établissement, les cadres juridiques et politiques pertinents et les recommandations de l'ACSEF.

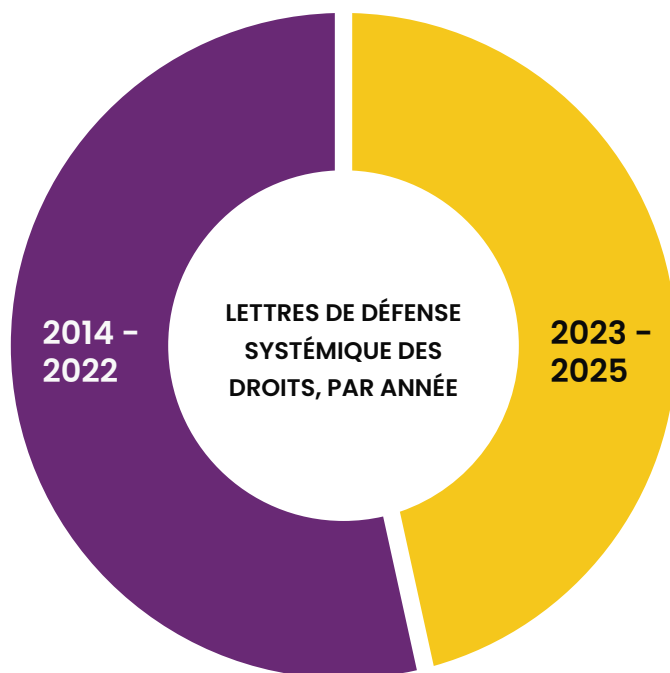
Ces lettres servent à constituer un dossier de preuve sur les conditions de détention dans les pénitenciers fédéraux dits pour femmes et permettent de signaler rapidement aux responsables politiques et aux organes de surveillance les problèmes systémiques persistants. Elles guident également les efforts de défense systémique des droits et l'orientation stratégique de l'ACSEF.



« J'ai souvent été surprise et déçue de constater le décalage entre le cadre juridique et politique qui régit les établissements fédéraux dits pour femmes et ce qui s'y passe véritablement. Selon moi, ce décalage prouve combien l'approche de l'ACSEF en matière de défense des droits est importante. Non seulement l'ACSEF aide les personnes purgeant une peine fédérale à comprendre et à utiliser les cadres existants, mais elle exhorte également celles qui travaillent dans le système à les respecter. Cette approche s'incarne dans les lettres de défense des droits de l'ACSEF, qui présentent les problèmes systémiques que l'organisme soulève auprès de la direction des établissements et qui font le lien entre les recommandations de l'ACSEF et les aspects pertinents du cadre juridique. En tant qu'avocate, je pense que cette approche est à la fois logique et efficace. »

– DÉFENSEUSE RÉGIONALE DES DROITS BÉNÉVOLE, ONTARIO

LETTRES DE DÉFENSE SYSTÉMIQUE DES DROITS



Cette augmentation du nombre de lettres produites démontre qu'avec un financement et un personnel affectés à ces tâches, on peut constituer un dossier solide, qui sert ensuite de fondation à des changements législatifs pertinents et nécessaires, à des efforts de défense des droits juridiques, à des plaintes relevant des droits de la personne et à des contestations constitutionnelles.

Depuis décembre 2024, l'ACSEF publie également ces lettres sur son site Web. Leurs retombées sont déjà tangibles : par exemple, des avocats et avocates de la défense s'en sont servi dans le cadre d'audiences de détermination de la peine.

Entre 2014 et 2024, l'ACSEF a rédigé 148 lettres de défense systémique des droits. Rien qu'au cours des deux derniers exercices financiers, après avoir nommé des défenseuses principales des droits dans chaque région, l'ACSEF a rédigé 65 lettres, soit près de 45 % de toutes les lettres écrites au cours des 10 années précédentes.

Vous pouvez voir un aperçu du contenu de ces lettres de défense des droits dans la section du présent rapport intitulée « Résumé des problèmes couramment signalés ».

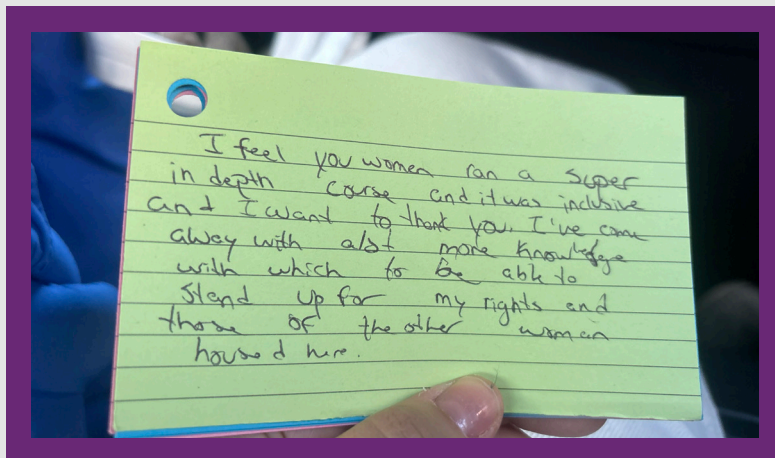
[CONSULTEZ LES LETTRES SUR CAEFS.CA/FR](https://caefs.ca/fr)

Défenseur(-euse)s des pair(e)s et formations

En 2024-2025, l'ACSEF a organisé des formations sur la défense des droits par les pair(e)s dans cinq établissements fédéraux : l'Établissement Joliette, l'Établissement de la vallée du Fraser, l'Établissement d'Edmonton pour femmes, l'Établissement Grand Valley et le Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci.

Données sur plusieurs jours, ces formations aident les personnes participant à comprendre le cadre législatif qui régit les pénitenciers fédéraux, à recourir aux processus de plainte et de grief de manière efficace, à créer et à maintenir des comités de pair(e)s, ainsi qu'à acquérir d'autres compétences clés en matière de défense des droits.

Cette formation doit être suivie pour avoir accès au poste de défenseur(euse) des pair(e)s, un rôle rémunéré et reconnu par l'établissement qu'occupent les personnes incarcérées travaillant aux côtés des équipes régionales de défense des droits de l'ACSEF.



Plus de 180 personnes purgeant une peine fédérale ont suivi les formations sur la défense des droits par les pair(e)s au cours de l'année passée, soit plus de 25 % de la population carcérale des pénitenciers dits pour femmes.

CAEFS' 2024 MEMORIAL BURSARY

The Memorial Bursary is an annual bursary that seeks to support incarcerated and formerly incarcerated women and gender-diverse people in reaching their educational and employment goals. Bursaries are \$750 each.

APPLICATIONS DUE: JUNE 28TH

FIND GUIDELINES AND FULL APPLICATION PACKAGE @ CAEFS.CA

APPLY NOW!

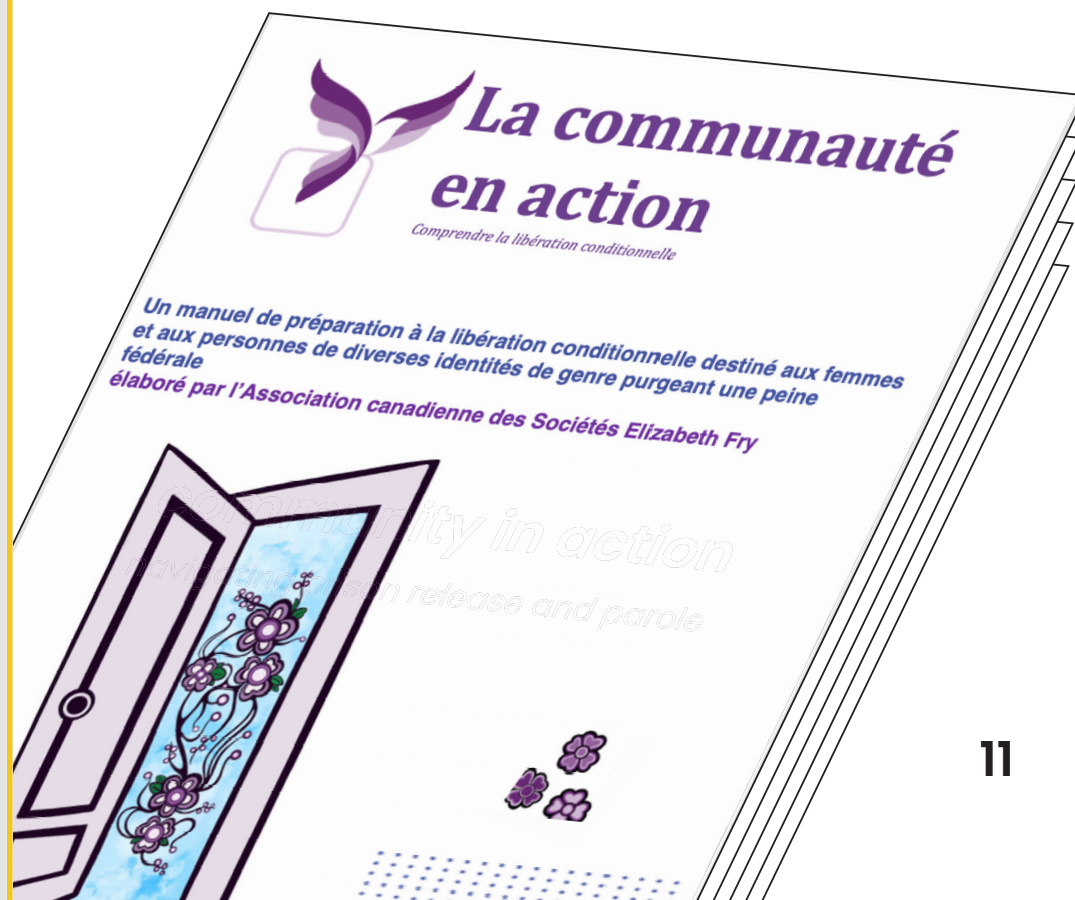
CAEFS/ACSEF

Bourse commémorative

Chaque année, l'ACSEF accorde 15 bourses à des femmes et des personnes de diverses identités de genre actuellement ou anciennement incarcérées afin de les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'études ou d'emploi. L'ACSEF est fière d'avoir pu maintenir cette importante initiative en 2024-2025!

La communauté en action

Cette année, l'ACSEF a lancé La communauté en action, un manuel de préparation à la libération conditionnelle destiné aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre purgeant une peine fédérale.



Semaine Elizabeth Fry 2024

Avec El Jones, célèbre abolitionniste,
poète et universitaire

THÈME DE 2024 :
L'ABOLITION EN ACTION!



E Fry Week 2024

MARK YOUR CALENDARS AND JOIN US FOR THIS WONDERFUL PANEL!

ABOLITION IN ACTION WEBINAR

Friday, May 10th
2:00PM AST / 1:00 PM EST / 12:00 PM CST / 11:00 MST / 10:00 AM PST

This **Elizabeth Fry Week 2024**, join us for a webinar which will feature renowned prison abolitionist **El Jones**, CAEFS Board of Directors President **Cory Roslyn**, and CAEFS Executive Director **Emilie Coyle**. Together, we will delve into the theme of "Abolition in Action" and discuss how our work builds strong and well-resourced communities, working to shrink prisons out of existence. Throughout the webinar, we will unpack the meaning of prison abolition, discuss how prisons impact our communities, and share how we work independently and collectively to build abolition in action.

TO REGISTER: CLICK LINK IN BIO 

Au cours de la Semaine Elizabeth Fry 2024, l'ACSEF et les 22 Sociétés Elizabeth Fry du pays ont mis à l'honneur leur vision d'un monde où chaque personne a accès aux ressources et au soutien nécessaires à sa vie et à son bien-être.

Nous avons choisi le thème de l'abolition des prisons pour rappeler que la sécurité publique est notre responsabilité à tous et toutes! Ce changement fondamental de philosophie invite à mettre l'accent sur la prévention des dommages. Nous savons que nous disposons des ressources nécessaires pour créer des communautés bienveillantes et sécuritaires pour tout le monde; il ne manque que la volonté politique et publique d'investir ces ressources à la bonne place.

Grâce à des panels pancanadiens et à des actions locales, nous avons souligné l'important travail réalisé pour prévenir les dommages et assurer la sécurité publique.

Bénévoles et étudiant(e)s

RENFORCER LES CAPACITÉS COMMUNAUTAIRES

En 2024-2025, 18 nouvelles personnes se sont jointes à nos équipes régionales de défense des droits, et la quasi-totalité des bénévoles de l'année précédente ont continué à travailler avec nous.

Nos bénévoles possèdent une variété d'expériences et de formations : ex-défenseur(-euse)s des pair(e)s, personnes ayant vécu l'incarcération, fonctionnaires à la retraite, avocat(e)s, étudiant(e)s, enseignant(e)s, chercheur(-euse)s, professionnel(le)s de la santé, membres du personnel des Sociétés Elizabeth Fry locales, ou encore individus issus du secteur à but non lucratif.

« Mon bénévolat au sein de l'ACSEF me donne l'occasion de bâtir des ponts entre les personnes incarcérées et la collectivité; j'offre du soutien et des ressources aux gens pour qu'ils aient un sentiment de connexion et d'appartenance. Je soutiens les personnes actuellement ou anciennement incarcérées en leur fournissant une éducation et des perspectives critiques, qui contribueront à améliorer le système. »

—BÉNÉVOLE D'UNE ÉQUIPE RÉGIONALE DE DÉFENSE DES DROITS

Nous avons accueilli 18 nouveaux et nouvelles bénévoles en 2024-2025!

Cette année, l'ACSEF a également accueilli douze étudiant(e)s en droit pro bono (six par année universitaire) de l'Université Thompson Rivers et quatre stagiaires provenant de divers domaines d'étude, notamment le travail social autochtone et la criminologie. Beaucoup d'étudiant(e)s commencent parmi nous à titre de bénévoles et restent dans les équipes de défense des droits après leur stage; nous avons même eu le plaisir d'intégrer à l'équipe de l'ACSEF plusieurs ancien(ne)s stagiaires.



Présentation de notre nouveau centre de recherche (CRPOI)

L'ACSEF fournit une orientation stratégique et aide à faire le lien entre le secteur de la recherche et ceux de la défense des droits, du travail à but non lucratif et de la réforme juridique.

Le Centre de recherche sur les processus, les résultats et les répercussions de l'incarcération (CRPOI) est un centre de recherche rassemblant un réseau pancanadien, interdisciplinaire et intersectoriel de chercheur(-cheuse)s, d'organismes non gouvernementaux de défense des droits et de personnes ayant des antécédents d'incarcération en une communauté de recherche connectée.

Le CRPOI a mis en place un Comité national de pilotage (CNP) composé de huit personnes ayant vécu l'incarcération ou possédant une expérience en recherche et en activisme communautaires et dirigés par la communauté. Le CNP donne une orientation stratégique au Centre et veille à ce que ses initiatives soient conformes aux principes de collaboration, de responsabilité auprès de la communauté et de mise en valeur des savoirs expérientiels dans la recherche. Une bonne partie de l'organisation du CNP est gérée par Kelsey Timler, qui a été embauchée grâce à une subvention Mitacs à titre de responsable du développement du CRPOI et de boursière postdoctorale.

Le CRPOI fonctionne sous l'égide de l'ACSEF et est financé par une subvention de développement de partenariat fournie par le Conseil de recherches en sciences humaines, qui soutient son objectif stratégique de devenir une organisation apprenante.

Le Centre est doté d'un coordinateur à temps plein, Patrick Falle, qui supervise les opérations quotidiennes. Il s'occupe notamment de gérer le site Web et les communications du CRPOI, le recrutement de nouveaux membres et organismes, l'élaboration de ressources en collaboration avec le CNP, la coordination d'événements et le soutien à la croissance et à la durabilité du réseau et de son infrastructure.



MOBILISATION DES RECHERCHES ET MISE EN RÉSEAU

L'une des principales fonctions du CRPOI est de mobiliser les recherches existantes afin de faciliter les changements systémiques et législatifs.

Pour ce faire, le Centre assure la promotion des projets, des résultats, des événements et des possibilités de recherche pertinents auprès des membres. Il tient également ses membres au courant des priorités législatives et des changements à venir dans le système pénitentiaire canadien.

Plusieurs canaux de communications sont utilisés, notamment une infolettre mensuelle, le site Web du CRPOI, des appels généraux aux membres et des communications ciblées avec les experts-conseils.

En plus d'assurer ces communications régulières, le coordinateur du CRPOI est responsable d'interagir avec diverses équipes de recherche, organisations à but non lucratif, personnes influentes dans le domaine et autres parties prenantes afin de voir comment le CRPOI peut soutenir et renforcer le réseau dans son ensemble.

CONSULTEZ LA BASE DE DONNÉES EN LIGNE SUR CRPOI.CA

La base de données du CRPOI contient actuellement 80 articles, fiches d'information et autres documents pertinents qui peuvent être utiles aux chercheur(euse)s et aux activistes qui s'efforcent de remédier aux problèmes du système carcéral canadien.

Au cours de l'année à venir, le CRPOI mettra l'accent sur le développement de son réseau interdisciplinaire et intersectoriel, en renforçant ses liens avec les personnes ayant vécu l'incarcération, les juristes, les responsables politiques, les OBNL et le milieu de la recherche partout au Canada.

OBJECTIFS DU CRPOI

- Soutenir la recherche communautaire
- Produire plus de données probantes sur les répercussions de l'incarcération sur les personnes, les familles, les communautés et la société canadiennes
- Mettre la recherche au service de changements de politiques
- Éviter que les différents secteurs travaillent en vase clos

Bienvenue au Sénat!

Des membres de l'ACSEF ont assisté à la Conférence nationale pour mettre fin à l'itinérance, qui s'est tenue fin octobre à Ottawa. Le Sénat a reconnu le travail des Sociétés Elizabeth Fry et plusieurs Sociétés membres ont pu rencontrer des sénateurs et sénatrices pour leur faire part des principaux enjeux dans leurs régions respectives. Les personnes présentes en ont même profité pour visiter l'importante « Chambre haute » du Parlement canadien!



Conférence de la CPLA

Du 4 au 6 octobre 2024, la Canadian Prison Law Association (CPLA) s'est associée à l'École de droit Peter A. Allard pour organiser la Canadian Prison Law Conference: Rights, Remedies and Decarceration (« Conférence canadienne sur le droit carcéral : droits, recours et délestage des prisons ») sur le campus de Vancouver.

L'ACSEF a siégé au comité d'organisation de cette importante conférence et a joué un rôle clé dans sa conception et son orientation. La conférence a rassemblé des juristes, des universitaires, des étudiant(e)s, des activistes communautaires et des personnes ayant vécu l'incarcération pour leur permettre de partager des connaissances et des stratégies juridiques et pour promouvoir le délestage des prisons et les droits des personnes criminalisées.

L'ACSEF témoigne en faveur du projet de loi C40

LOI VISANT À MODIFIER LA MANIÈRE DONT LE CANADA EXAMINE LES CONdamnATIONS INJUSTIFIÉES

En novembre 2024, l'ACSEF a présenté au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes une contribution au Projet de loi C-40 : Loi modifiant le Code criminel, modifiant d'autres lois en conséquence et abrogeant un règlement (révision des erreurs judiciaires).

Jusqu'à récemment, les personnes condamnées à tort faisaient face à une longue procédure semée d'embûches qui rendait les condamnations très difficiles à annuler. La nouvelle loi vise à réduire ces obstacles grâce à la création d'une Commission d'examen des erreurs du système judiciaire. Ce changement est le résultat des travaux d'une commission indépendante qui a entendu le témoignage de nombreuses personnes condamnées à tort.

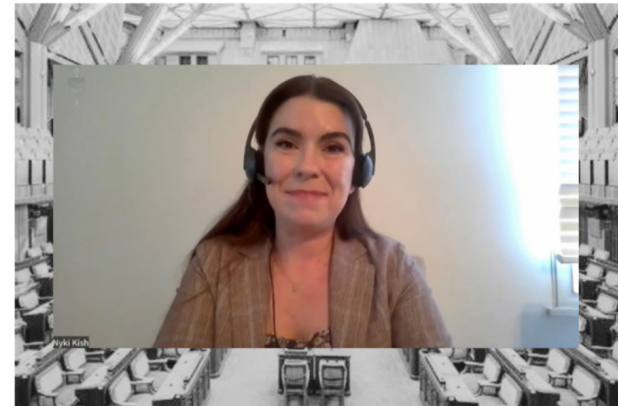
L'ACSEF a émis plusieurs recommandations législatives visant à rendre la loi plus efficace dans sa réponse aux nombreux problèmes liés aux condamnations injustifiées au Canada.

L'un des amendements proposés par l'ACSEF a été adopté :

ce paragraphe indique que la nouvelle Commission d'examen des erreurs du système judiciaire doit veiller à ce que le Service correctionnel du Canada ne punisse pas les personnes purgeant une peine fédérale qui maintiennent leur innocence en les excluant des programmes et des services offerts en prison.

CAEFS TESTIFIES FOR BILL C 40

November 28th, 2023



Nyki s'adresse au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes sur les changements à apporter à la loi sur les condamnations injustifiées.

Projet sur les normes d'accessibilité

NORMES D'ACCESSIBILITÉ

En 2024, Indigenous Disability Canada et DAWN Canada (le Réseau des femmes handicapées du Canada) ont collaboré avec l'ACSEF pour lancer un nouveau projet visant à cerner les besoins en matière d'accessibilité des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre autochtones et noires vivant avec un handicap qui sont incarcérées dans des établissements fédéraux. Le but du projet est d'élaborer des normes d'accessibilité. Le projet s'appuie sur des connaissances et des cadres méthodologiques autochtones et anti-oppressifs et est guidé par un comité de pilotage composé de personnes qui connaissent le système.



Rassemblement « Transformer la justice »

L'ACSEF et la Société Elizabeth Fry du Cap-Breton ont organisé la conférence Transforming Justice – Learning Lodges for Decarceration through Self-Determination in Mi'kma'ki (« Transformer la justice : pavillons d'apprentissage pour promouvoir le délestage des prisons par l'autodétermination au Mi'kma'ki », qui s'est tenue en août 2024 à l'Université St. Francis Xavier, à Antigonish, en Nouvelle-Écosse. Cet événement a rassemblé des leaders Mi'kmaq, des personnes militant pour l'accès à la justice, des organisations alliées et des universitaires dans le but de favoriser la compréhension de l'article 81 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et de promouvoir le délestage des prisons par l'autodétermination au Mi'kma'ki. Pendant deux jours, l'assistance a participé à sept « pavillons d'apprentissage » et à des discussions collaboratives sur les mesures concrètes qui peuvent être prises pour transformer la justice et consolider les solutions de rechange à l'incarcération gérées par les communautés.



WE ARE INVITING YOU TO

TRANSFORMING JUSTICE

LEARNING LODGES FOR
DECARCERATION THROUGH
SELF-DETERMINATION IN
MI'KMA'KI

IN-PERSON
CONFERENCE

WEDNESDAY & THURSDAY **14 & 15** AUGUST 2024
MCKENNA CENTRE FOR LEADERSHIP
SCHWARTZ SCHOOL OF BUSINESS
4TH FLOOR
4130 UNIVERSITY AVE, ANTIGONISH, NS.

RSVP

<https://forms.office.com/r/rxUzQ7sbclU>

SSHRC FUNDED
CONNECTIONS GRANT

Budget fédéral alternatif 2024



L'ACSEF a contribué au Budget fédéral alternatif 2024 en réclamant de véritables investissements dans les solutions de rechange à l'incarcération en communauté et en demandant que les ressources gouvernementales soient retirées des modèles carcéraux punitifs. Les perspectives et les savoirs expérientiels des femmes et des personnes de diverses identités de genre criminalisées ont permis à l'ACSEF de formuler des recommandations de politiques qui appellent à la réaffectation des dépenses fédérales dans les établissements correctionnels vers des mesures de soutien préventives et non carcérales, telles que des investissements en logement, en soins de santé mentale et en programmes culturellement pertinents. Ce travail souligne l'engagement de l'ACSEF envers les droits de la personne, l'équité et l'élimination des obstacles systémiques qui nuisent de manière disproportionnée aux communautés marginalisées. Il vise également à réorienter le discours public et les priorités du gouvernement fédéral vers une approche plus juste et plus efficace de la sécurité publique.



Mettre en lumière les voix et les visions, par Jennifer Leason

Mettre en lumière les voix et les visions

En juin 2024, plusieurs femmes anciennement incarcérées se sont rendues à Guelph (Ontario) pour travailler avec Re+Vision : le Centre pour l'art et la justice sociale et participer à un projet les invitant à créer des vidéos sur leurs expériences en matière de santé sexuelle, reproductive et maternelle. Ces récits s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche plus vaste dirigé par la chercheuse principale, Jennifer Leason, et intitulé « Mettre en lumière les voix et les visions : santé et bien-être sexuels, reproductifs et materno-infantiles des femmes et des personnes de divers genres autochtones incarcérées dans des établissements correctionnels fédéraux dits pour femmes au Canada ». Les vidéos et les récits créés sont extrêmement émouvants et font maintenant partie intégrante de la recherche effectuée. Chaque histoire créée est devenue la propriété de la personne qui l'a racontée.

ENGAGEMENT INTERNATIONAL: CEDAW

En 2024, l'ACSEF a eu le plaisir de s'associer à Indigenous Disability Canada, le John Humphrey Centre for Peace and Human Rights (JHC) et la Coalition pour la justice et les droits de la personne, avec la contribution de la Société Elizabeth Fry du nord de l'Alberta, pour soumettre un contre-rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) des Nations Unies.

Ce contre-rapport figurait parmi d'autres soumis par plus de 40 organisations autochtones et issues de la société civile, dont beaucoup (dont l'ACSEF) se sont rendues en personne aux Nations Unies à Genève en octobre 2024, afin de s'assurer que leurs préoccupations soient incluses dans les recommandations faites au Canada par le Comité. Le rapport de l'ACSEF et de ses collaborateurs portait un regard intersectionnel sur les violations des droits des femmes et des personnes de diverses identités de genre dans les prisons, avec un accent particulier sur les personnes autochtones et en situation de handicap.



"In Canada, the justice system **criminalizes the lived realities** of the most vulnerable populations, including **poverty, homelessness, trauma, abuse, and disability**. For Indigenous women, girls, and gender diverse people, especially those with disabilities, these **systemic inequities increase their vulnerability to both victimization and criminalization.**"

- Canadian Civil Society Submission to the UN Committee on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW)
Submitted on September 9, 2024

ENGAGEMENT INTERNATIONAL:

CSW 69 Beijing +30

« Il était essentiel pour le mouvement féministe canadien et mondial que nous soyons présentes et représentées. »

En mars 2025, l'ACSEF a participé à la 69^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW 69), à New York, en tant que membre de la délégation canadienne à Beijing +30, coordonnée par l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) et financée par Femmes et égalité des genres (FEGC).

La délégation a préparé une soumission conjointe à l'été 2024, qui présente une analyse des 12 domaines critiques cités en 1995 dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, ainsi que des informations supplémentaires sur les domaines politiques clés qui sont essentiels au progrès des femmes aujourd'hui. Pendant son séjour à New York, l'ACSEF a participé avec des collègues d'Action Canada et d'Inter Pares à un événement non gouvernemental parallèle axé sur la criminalisation du contrôle coercitif et les abus de procédure, organisé par la Clinique Barbra Schlifer. Ces différents événements se sont déroulés dans un contexte où les espaces multilatéraux sont menacés : il était essentiel pour le mouvement féministe canadien et mondial que nous soyons présentes et représentées.



Changer le discours sur la sécurité publique

En 2024, l'ACSEF a constamment utilisé sa présence dans les médias et sa participation à des coalitions de défense des droits pour souligner la nécessité d'un changement fondamental dans l'approche du Canada en matière de sécurité publique et de justice. Plutôt que de défendre, par exemple, les changements législatifs qui augmentent le recours à la détention provisoire, l'ACSEF a réclamé des investissements continus dans les soutiens communautaires, tels que les logements abordables, les services de santé mentale et les programmes culturellement pertinents.

En mettant au centre de la conversation les voix et les expériences des personnes les plus touchées par la criminalisation – notamment les femmes, les Autochtones et les personnes de diverses identités de genre –, l'ACSEF n'a cessé de rappeler que les investissements communautaires fondés sur des données probantes permettent non seulement de s'attaquer aux causes profondes de la criminalisation, mais aident également à bâtir des communautés plus sûres et plus équitables.



Merci à nos bailleurs de fonds



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada 

Canada

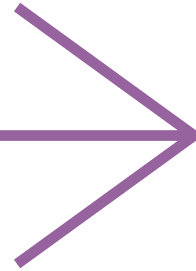


Conditions de détention dans les pénitenciers dits pour femmes en 2024-2025

Résumé des problèmes couramment signalés

Élaboré à partir de l'examen de 35 lettres de défense systémique des droits rédigées à l'Établissement Grand Valley, l'Établissement d'Edmonton pour femmes, l'Établissement de la vallée du Fraser et l'Établissement Nova pour femmes.

Les catégories suivantes reflètent les problèmes les plus fréquemment signalés dans ces établissements, classés par ordre de fréquence des signalements.



Accès à la libération conditionnelle et aux programmes

Soins de santé

Conditions dans les secteurs à sécurité maximale et les unités d'intervention structurées

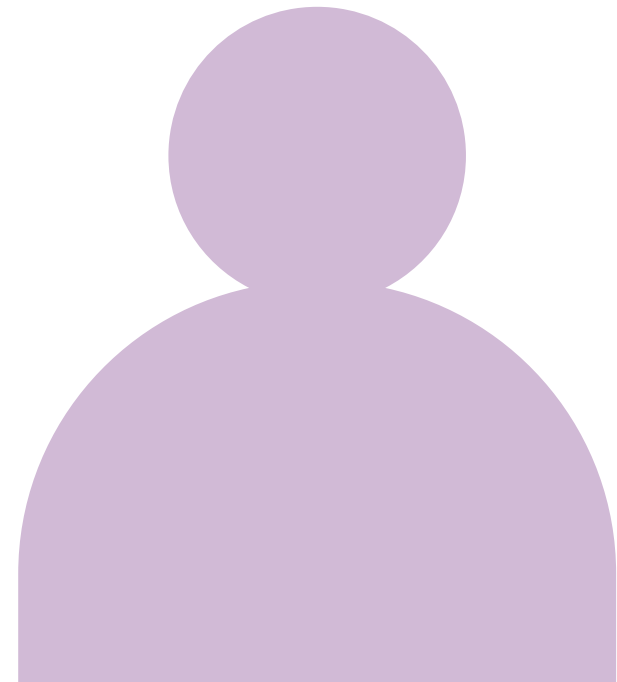
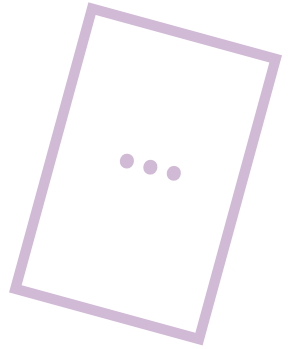
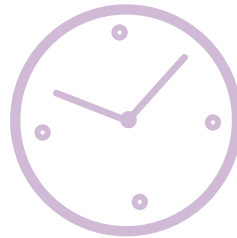
Accès au système de règlement des griefs et équité de la procédure

Examens et réévaluations des cotes de sécurité

PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUEMMENT SIGNALÉS

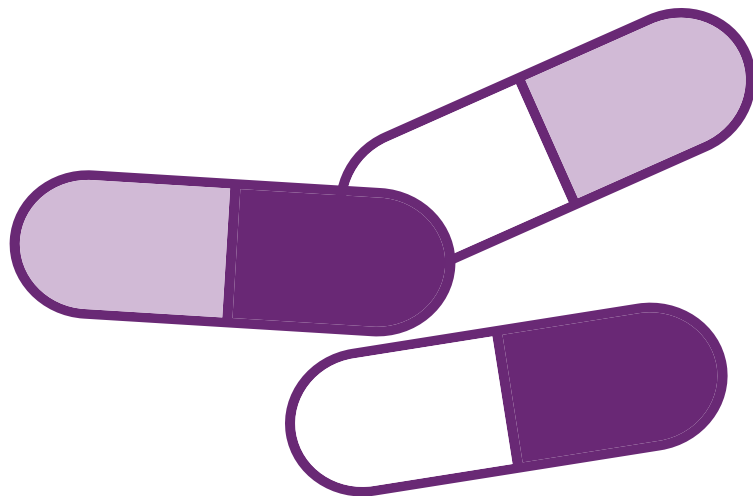
ACCÈS À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE ET AUX PROGRAMMES

- » **Retards dans l'accès aux programmes correctionnels de base** exigés dans les plans correctionnels des personnes incarcérées : on nous signale souvent que ces retards ont des répercussions sur le soutien à la libération conditionnelle et sur les évaluations des cotes de sécurité.
- » **Longues listes d'attente pour accéder aux programmes et annulations fréquentes des séances**, souvent attribuées à un manque de personnel ou à des postes d'animateur(-trice)s non comblés.
- » **Accès limité aux possibilités d'emploi** et de formation professionnelle, ce qui compromet la préparation à la libération.
- » **Obstacles à la planification prélibératoire prévue par l'article 84 pour les personnes autochtones**, notamment soutien institutionnel limité et manque d'accès aux Aîné(e)s et aux agent(e)s de liaison autochtones.
- » **Flous ou retards dans les informations fournies par les agent(e)s de libération conditionnelle** sur les audiences de libération conditionnelle, les évaluations et les procédures de libération.
- » **Incompréhension ou méconnaissance** de la procédure de demande de libération conditionnelle, de permission de sortir avec escorte ou d'autres formes de mise en liberté sous condition.
- » **Soutien à la libération conditionnelle retardé ou refusé** par les équipes de gestion des cas, parfois sans explication claire.



PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUEMMENT SIGNALÉS

SOINS DE SANTÉ

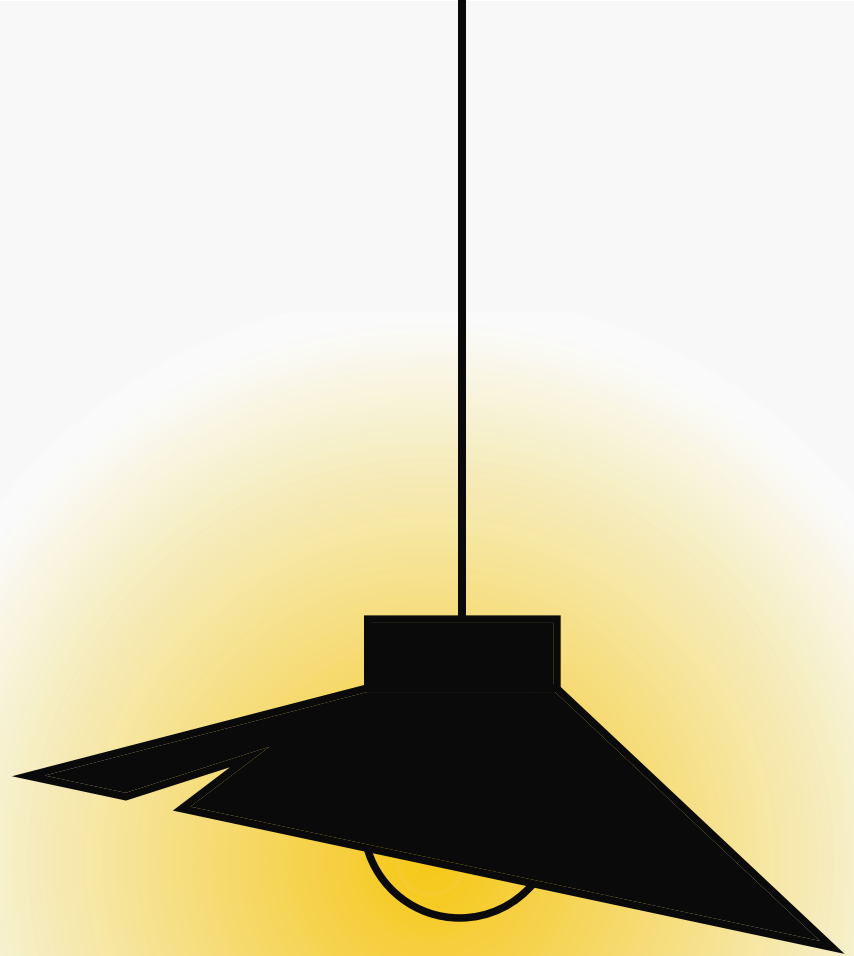


- » Retards dans les traitements médicaux et les soins de suivi; longues attentes pour voir des médecins et des dentistes et pour obtenir des renouvellements d'ordonnance.
- » Communication incohérente de la part des services de santé et manque de transparence quant à l'état d'avancement des acheminements ou des traitements.
- » Accès insuffisant aux soins de santé mentale, en particulier chez les personnes ayant des besoins complexes ou à long terme.
- » Services de santé mentale particulièrement limités dans les secteurs à sécurité maximale, et aggravation des symptômes causée par les conditions restrictives.
- » Violation de la confidentialité, notamment mauvaise gestion des dossiers médicaux et divulgation inappropriée des renseignements médicaux.
- » Informations imprécises ou contradictoires sur les procédures d'isolement médical lors des épidémies de COVID-19.
- » Coût élevé et disponibilité irrégulière des articles de santé de base, tels que les produits menstruels, la crème solaire et les médicaments en vente libre.

PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUEMMENT SIGNALÉS

CONDITIONS DANS LES SECTEURS À SÉCURITÉ MAXIMALE ET LES UNITÉS D'INTERVENTION STRUCTURÉES

- » État déplorable ou dangereux des infrastructures (fenêtres cassées, froid, moisissures et problèmes d'eaux usées).
- » Problèmes d'isolation et chauffage inadéquat, certaines personnes signalant utiliser des serviettes ou d'autres rembourrages pour bloquer les courants d'air froid.
- » Accès limité aux soins d'hygiène, aux douches, à l'air frais et à la lumière naturelle.
- » Horaires conflictuels ou limités qui obligent les personnes à choisir entre le temps passé dans la cour, au téléphone ou à l'ordinateur.
- » Obstacles importants à l'accès aux programmes, à l'emploi et aux documents juridiques.
- » Accès restreint au soutien en matière de défense des droits, notamment difficultés à obtenir un espace privé pour les réunions de nature juridique ou les services de soutien par les pair(e)s.
- » Isolement prolongé et contacts humains limités, en particulier chez les personnes ayant des besoins en matière de santé mentale.
- » Préoccupations concernant les procédures de placement en UIS; situations où les personnes n'ont pas été rapidement informées de la raison de leur placement ou n'ont pas bénéficié en temps voulu d'une évaluation de leur santé mentale.
- » Obstacles importants aux services et aux soutiens culturellement adaptés aux personnes autochtones, qui reçoivent le plus souvent des cotes de sécurité maximale.





PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUEMMENT SIGNALÉS

ACCÈS AU SYSTÈME DE RÈGLEMENT DES GRIEFS ET ÉQUITÉ DE LA PROCÉDURE

- » Non-respect des délais de réponse aux griefs fixés par la politique du SCC, avec peu d'explications.
- » Formulaires de requête et de grief renvoyés sans signature ou incomplets, ce qui entraîne des retards dans les résolutions.
- » Peur des représailles ou sentiment d'inutilité de la procédure, plusieurs personnes déclarant avoir été dissuadées de déposer des griefs ou simplement ignorées.
- » Accès limité à la documentation sur les lois et les politiques, ce qui empêche les personnes incarcérées de comprendre et d'exercer leurs droits.

PROBLÈMES LES PLUS FRÉQUEMMENT SIGNALÉS

EXAMENS ET RÉÉVALUATIONS DES COTES DE SÉCURITÉ

- » Manque de transparence dans le processus d'évaluation des cotes de sécurité, les individus n'étant pas suffisamment informés des raisons derrière les décisions les concernant.
- » Cotes de sécurité conservées sans égard aux progrès réalisés par les individus.
- » Accès limité aux programmes, à l'emploi ou aux équipes de gestion des cas cité comme raison de la stagnation des progrès, malgré la volonté des personnes de participer.
- » Cote de sécurité maximale assignée de manière disproportionnée aux personnes autochtones et racisées.
- » Manque d'accès à des soutiens culturellement appropriés qui pourraient aider les personnes à montrer qu'elles sont prêtes pour une cote de sécurité réduite.